

2017



# [RAPPORT D'ACTIVITE]

du Bureau de Normalisation de la Fertilisation

## Introduction

Le Bureau de Normalisation de la Fertilisation (BN FERTI) a été créé en 2012, afin de regrouper les deux instances qui géraient les Matières Fertilisantes et Supports de Culture :

- le Bureau de Normalisation des Amendements Minéraux et Engrais (BNAME), agréé depuis 1986 ;
- la Commission AFNOR-U44A « Amendements organiques et supports de culture ».

Le champ d'intervention du BN FERTI est la « Normalisation des matières fertilisantes, des supports de culture, des paillages, de leurs composants et de leurs additifs, ainsi que des méthodes permettant de les caractériser ».

L'agrément du BN a été renouvelé par le Délégué Interministériel aux normes pour la période 2016 - 2018, suite à l'audit effectué par le Comité d'Audit et d'Évaluation en novembre 2015.

Le BN FERTI bénéficie du support matériel et statutaire de l'Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements. Elle en assure son financement en validant le budget annuel du BN.

Le comité directeur assure la gouvernance technique du BN.

Le financement du BN FERTI est essentiellement assuré par les adhérents de l'ANPEA (Unifa, Afaïa, Upj, Up'Chaux, Afcome, CTPL et Coop de France). Il est également demandé une contribution financière aux autres parties prenantes, sauf celles qui sont exemptées par le décret 2009-697.

Après 5 ans d'existence, le nombre de parties prenantes du BN FERTI est proche de 120. La collection nationale de normes du BN FERTI est aujourd'hui aux alentours de 200 documents (essentiellement des normes) dont 65 % sont d'origine européenne et internationale.

Le BN FERTI est notamment actif :

- dans la normalisation franco-française avec les normes de Dénominations, Spécifications, Marquage qui sont rendues d'application obligatoire par arrêté ministériel ;
- dans la normalisation européenne,
  - o avec les travaux du CEN/TC 260 « Engrais et amendements minéraux basiques » sur les méthodes d'analyse en appui au règlement (CE) n° 2003/2003. Le BN FERTI tient le secrétariat du CEN/TC 260/WG8 « Engrais organiques et organo-minéraux » depuis 2016. Son animation est française.
  - o Il suit également les travaux du CEN/TC 223 « Amendements organiques et supports de culture »
  - o et ceux du nouveau CEN/TC 455 « Biostimulants des plantes et microorganismes agricoles » qui a été créé en mars 2017. La France assure sa présidence et son secrétariat, ainsi que le secrétariat et l'animation du CEN/TC 455/WG2 « Claims ».
- dans la normalisation internationale en tant que membre P de l'ISO/TC 134 « Engrais et amendements ». Il tient le secrétariat de l'ISO/TC 134/WG4 « Amendements minéraux ». L'animation en est française

En tant que membre du Système Français de Normalisation et travaillant par délégation d'AFNOR dans le domaine de la fertilisation, le BN FERTI :

- est membre actif du Cos Agro-alimentaire auquel il est rattaché et est membre informé du Cos « grand cycle de l'eau » et du Cos « Environnement et responsabilité sociétale » ;
- participe à l'élaboration de la stratégie européenne et internationale de la France par le biais du Groupe de Travail Permanent (GTP) d'AFNOR ;
- contribue à la rédaction des Règles pour la Normalisation Française (RNF) ;
- participe aux travaux permettant l'amélioration du système français de normalisation, via le Groupe de Travail réseau BN d'AFNOR.

Le BN FERTI est par ailleurs membre actif du groupe réunissant les petits et moyens BN (Coop BN).

# 1. Ressources

## 1) Ressources humaines

### LE PERSONNEL PERMANENT

2017 a été une année de stabilisation de l'équipe. Cependant, face au surcroît de travail amené par la création de la commission « Biostimulants des plantes et micro-organismes agricoles », il a été décidé de rechercher une assistante à mi-temps. Malheureusement, il n'a pas été possible de concrétiser l'embauche.

Le nombre d'ETP a été de 2,35 en 2017. Il est constitué de :

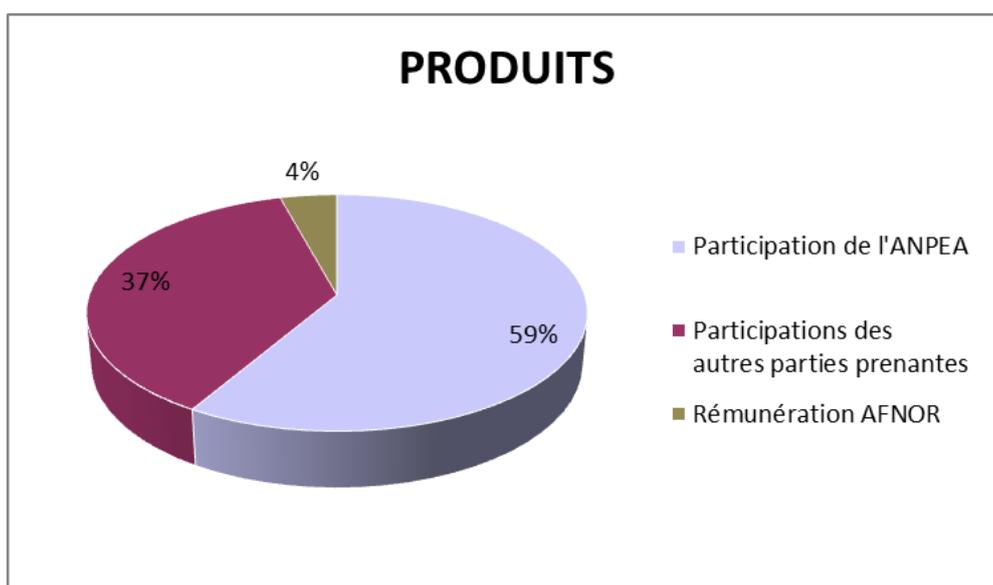
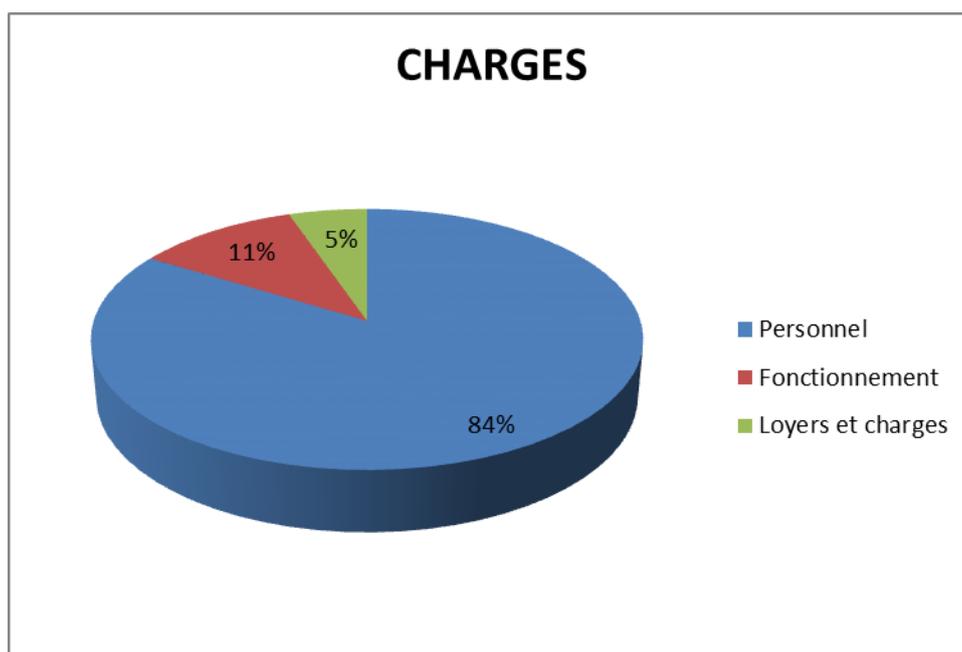
- Mme Florence CATRYCKE, directrice
- Mme Marie-Amélie ARTAUD, responsable qualité et ingénieure en normalisation
- Mme Chloé PERRADIN, ingénieure en normalisation
- Mme Yolaine ELESSA, assistance de direction en alternance

### LES PARTIES PRENANTES

Fin 2017, les parties prenantes se répartissent ainsi :

COMMISSION DE NORMALISATION	DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE	METHODES D'ESSAI	BIOSTIMULANTS
<b>Nombre de parties prenantes</b>	<b>92</b>	<b>53</b>	<b>36</b>
<b>CATEGORIES LIEES A LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT OU DE VALEUR</b>			
<b>Fournisseur</b>	0 %	2 %	20 %
<b>Fabricant ou prestataire</b>	68 %	60 %	58 %
<b>Intermédiaire</b>	3 %	3 %	8 %
<b>Utilisateur ou destinataire</b>	3 %	0 %	0 %
<b>CATEGORIE CONTROLE</b>			
<b>Evaluateur</b>	6 %	17 %	3 %
<b>CATEGORIE SUPPORT TECHNIQUE</b>			
<b>Support technique</b>	9 %	9 %	8 %
<b>CATEGORIES INTERET GENERAL</b>			
<b>Autorité réglementaire</b>	6 %	6 %	0 %
<b>Porteur de politique publique</b>	0 %	0 %	0 %
<b>Bénéficiaire final</b>	0 %	0 %	0 %
<b>AUTRES INTERVENANTS EN NORMALISATION</b>			
<b>Responsable ministériel aux normes</b>	1 %	0 %	0 %
<b>AFNOR orientation et coordination</b>	0 %	0 %	0 %
<b>Liaison</b>	1 %	3 %	3 %

2) Ressources financières – Charges et Produits au 31/12/2017



**Total des charges : 203 004 € Total des produits : 232 774 € Résultat : 29 392 €**

# [NORMALISATION FRANÇAISE]

Au niveau français, la commission Dénominations, Spécifications, Marquage (DSM) travaille essentiellement sur les projets visant les fertilisants organiques avec la révision des normes engrais organiques, engrais organominéraux, et amendements organiques et la création d'une norme pour les composts contenant des Matières d'Intérêt Agronomique issues Traitement des Eaux dont la teneur en  $P_2O_5$  est supérieure ou égale à 3 %.

Des contacts réguliers avec les ministères chargés l'agriculture, de l'environnement et des fraudes ont été mis en place durant l'année. Deux réunions interministérielles ont été organisées afin de trouver un consensus sur les points de blocage. Des avancées ont eu lieu mais tous n'ont pu être solutionnés, notamment sur les biodéchets (NF U 44-051), le Cuivre et le Zinc (dans les fertilisants organiques et organominéraux), ce qui a empêché les projets de révision de la norme NF U 44-051, les projets de normes NF U 42-001-2 et NF U 42-001-3 d'être lancés en enquête publique en 2017. Aussi, il a été décidé de créer un amendement A3 à la norme NF U 44-051 sur les différents points de révision sur lesquels un consensus a été trouvé.

De plus, deux amendements à la norme NF U 42-001-2 sont en cours pour introduire les « engrais liquide potassique de betterave », et les « vinasses de betteraves méthanisées ».

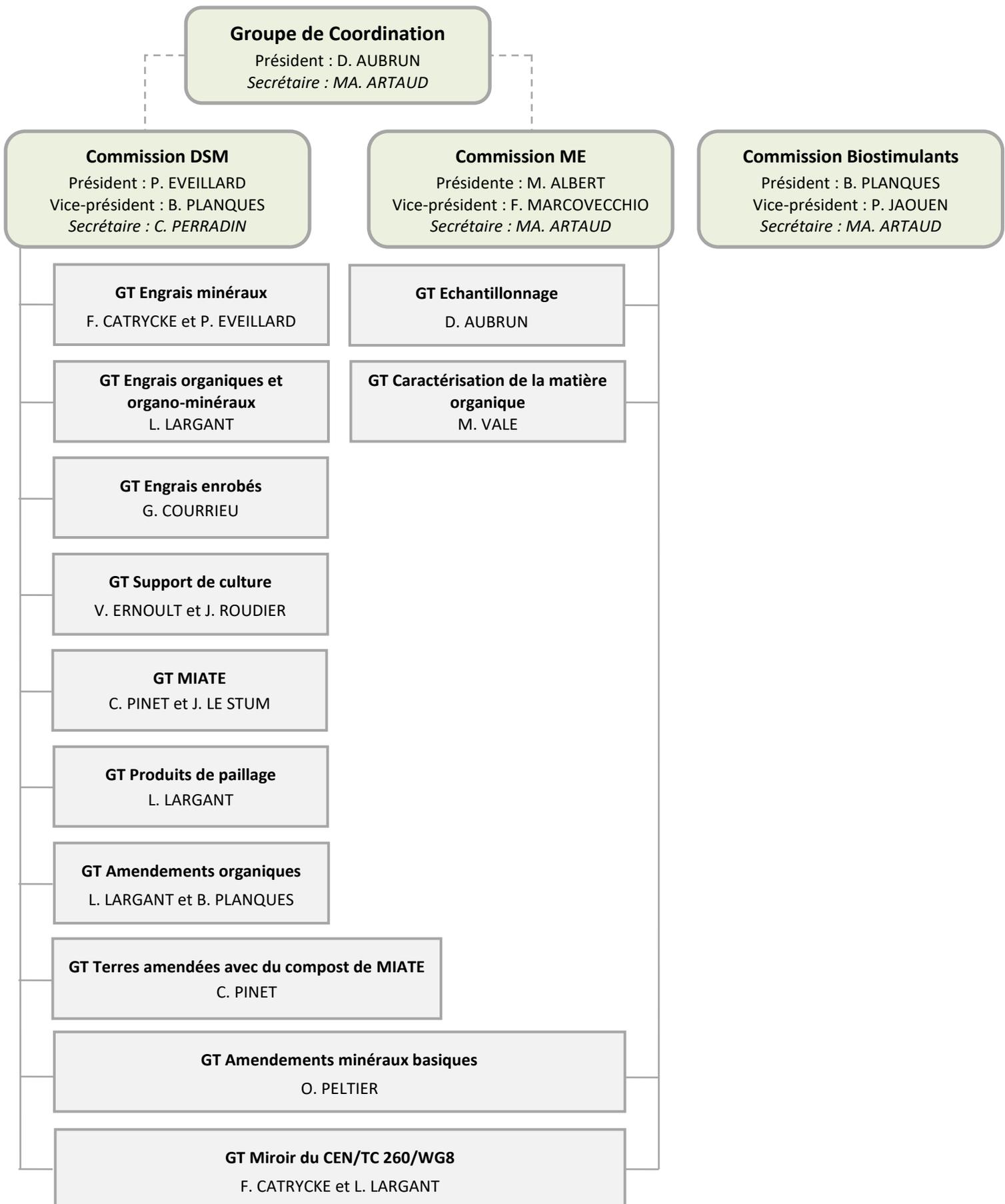
La norme sur les composts de MIATE dont la teneur en  $P_2O_5$  est supérieure ou égale à 3 % a été finalisée et publiée en septembre 2017. Elle est en attente de mise en application obligatoire.

Les travaux de normalisation sur les fertilisants minéraux se poursuivent : le dossier technique sur les solutions de sels d'ammonium issus de stripping ou de lavage de gaz a été transmis au ministère chargé de l'agriculture qui est en attente d'un avis de l'ANSES ; l'étude des cendres pour introduction d'une dénomination dans la norme NF U 44-203.

La commission Méthodes d'Essai (ME) a préparé les réunions du GT européen sur l'échantillonnage des fertilisants organiques et organo-minéraux. Elle a également repris des normes expérimentales en fascicule de documentation afin de ne pas perdre le travail effectué par les experts.

Enfin, une nouvelle Commission de Normalisation a été mise en place en 2017 conjointement à la création du CEN/TC 455 « Biostimulants des plantes et micro-organismes agricoles ». L'appel à experts a été réalisé en juin 2017. 36 parties prenantes se sont inscrites. La première réunion a eu lieu en juillet 2017.

# 1. Structures suivies au niveau français en 2017



Afin de pouvoir s'assurer de la cohérence des travaux normatifs concernant son domaine d'application, le BN a continué à assurer en 2017 une liaison avec les commissions de normalisation :

- AFNOR-P16P « Caractérisation et management des boues », présidée par Christophe BONNIN (FP2E) ;
- AFNOR-ENV « Méthodes d'essais pour la caractérisation environnementale des matrices solides », présidée par Marie-Pierre STRUB (INERIS) ;
- AFNOR-X31QS « Qualité des sols – Aspects généraux », présidé par intérim par Antonio BISPO (INRA).

## 2. Réunions 2017

17 réunions de commissions et de groupes de travail du BN se sont tenues en 2017 :

COMMISSION / GT	NOMBRE DE REUNIONS
Commission DSM	6 (dont 2 réunions de dépouillement)
Commission ME	2
Commission Biostimulants	2
GT « Caractérisation de matière organique »	1
GT « Echantillonnage »	1
GT « Amendements organiques »	1
GT « Terres amendées de composts de MIATE »	1
GT « Amendements minéraux basiques »	3

## 3. Point sur les travaux 2017

### 1) Examen systématique

En 2017, 11 documents normatifs d'origine française ont été soumis à l'examen systématique.

REFERENCE	TITRE	DECISION DE LA CN
<b>CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE</b>		
NF U44-095	Amendements organiques - Composts contenant des matières d'intérêt agronomique, issues du traitement des eaux	Confirmation
NF U42-003-2	Engrais - Engrais à teneur(s) déclarée(s) en oligo-élément(s) pour pulvérisation foliaire - Partie 2 : oligo-élément(s) sous forme de combinaison(s) organique(s) - Dénominations et spécifications.	Confirmation
NF U42-002-2	Engrais - Engrais à teneur(s) déclarée(s) en oligo-élément(s) destinés à être apportés au sol - Partie 2 : oligo-élément(s) sous forme de combinaison(s) organique(s) - Dénominations et spécifications.	Confirmation
NF U44-551	Supports de culture - Dénominations, spécifications, marquage	Confirmation
<b>CN METHODES D'ESSAI</b>		
NF U 42-345	Engrais - Dosage gravimétrique du potassium.	Confirmation
NF U 42-342	Engrais - Extraction du potassium soluble dans l'eau.	Confirmation
NF U 42-346	Engrais - Dosage volumétrique du potassium.	Confirmation
NF U 42-371	Engrais - Détermination du chlore des chlorures	Confirmation

NF U 44-171	Boues - Amendements organiques - Supports de culture - Détermination de la matière sèche	Confirmation
NF U 44-108	Boues des ouvrages de traitement des eaux usées urbaines - Boues liquides - Échantillonnage en vue de l'estimation de la teneur moyenne d'un lot	Confirmation
NF U 44-110	Boues - Amendements organiques - Supports de culture - Préparation des échantillons partiellement secs pour essai - Expression des résultats	Confirmation

## 2) Point sur l'avancement des travaux d'origine française fin 2017

Les programmes de travail 2017 des CN « Dénominations, Spécifications et Marquage » et « Méthodes d'Essai » sont repris en annexe.

GROUPE DE TRAVAIL	ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
<b>CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE</b>	
GT « Engrais minéraux »	Le GT ne s'est pas physiquement réuni en 2017 mais suite à l'envoi du dossier technique sur les solutions de sels d'ammonium (projet d'amendement A1 à la norme NF U44-001) à l'ANSES, il a été consulté pour répondre aux questions techniques posées par l'ANSES et le MAAF.
GT « Engrais organiques et organo-minéraux »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédaction des parties « Engrais organiques » et « Engrais organo-minéraux »</b> de la norme NF U 42-001 « <i>Engrais - Dénominations et spécifications</i> » Suite à l'enquête commission en 2016 sur ces deux projets, un point de blocage concernant les « tourteaux de Neem » est apparu auquel s'est ajouté la problématique de la norme NF U44-051 pour le mélange de déchets. Ces points ont fait l'objet de discussions et les projets seront soumis début d'année 2018 à enquête publique.</li> <li>• <b>2 amendements au projet de norme NF U42-001-2</b> pour intégrer 2 nouvelles dénominations (« engrais liquide potassique de betterave », « vinasses de betteraves méthanisées ») ont été travaillés. Le dossier technique « vinasses de betteraves méthanisées » a été soumis à enquête commission du 24 mai au 16 août 2017, dépouillé le 29 août 2017. Il a été transmis au MAAF et à l'ANSES en novembre. Le dossier technique « engrais liquide potassique de betterave » a été soumis à enquête commission du 25 octobre au 8 décembre 2017. Il a été transmis au MAAF et à l'ANSES en décembre.</li> <li>• <b>1 nouvelle dénomination « digestats de vinasse d'origine viticole méthanisée »</b> a été demandée lors de la commission DSM d'août 2017. Un dossier technique devrait parvenir à la commission DSM en 2018 pour travailler sur l'amendement au projet de norme NF U 42-001-2.</li> </ul>
GT « Engrais enrobés »	Le GT ne s'est pas réuni. L'animateur attend l'avancement du projet nouveau règlement pour reprendre les travaux.
GT « Amendements organiques »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de la norme <b>NF U 44-051</b> « <i>Amendements organiques - Dénominations, spécifications et marquage</i> » Dans l'attente d'une position des ministères pour la problématique liée aux composts de fermentescibles alimentaires et/ou ménagers, il a été décidé de créer un amendement A3 reprenant les différentes évolutions de la norme.</li> <li>• Rédaction de l'amendement A2 à la norme NF U44-051 : 2006 relative aux écumes de filtration de jus de canne. Une enquête commission a eu lieu du 29 juin au 16 août. La procédure d'homologation de la norme a été lancée courant du 3<sup>ème</sup> trimestre.</li> <li>• Rédaction de l'amendement A3 à la norme NF U44-051 : 2006 reprenant les modifications concernant le cuivre, le zinc, les ETM à La Réunion, la définition biocarburant et le type n°3. Une enquête commission a eu lieu du 29 juin au 16 août 2017 et une enquête publique a eu lieu du 29 novembre 2017 au 12 janvier 2018.</li> </ul>
GT « Supports de culture »	Le GT ne s'est pas réuni. Il doit travailler sur les écorces mais l'animateur attend toujours l'avancement du projet nouveau règlement pour reprendre les travaux.
GT « MIATE »	Elaboration du projet de norme NF U44-295 - Compost de MIATE dont la teneur en P205 est

	supérieure ou égale à 3% Pour rappel, ce projet a été soumis à enquête publique du 21 avril au 19 juin 2016. Le dépouillement de l'enquête publique a lieu le 27 janvier 2017. La norme a été publiée en septembre 2017. L'arrêté rendant d'application cette norme n'a pas été publié.
GT « Produits de paillage »	Le GT est en veille. Aucun travail n'est en cours actuellement.
GT « Terres amendées avec du compost de MIATE »	Le GT a été créé lors de la commission DSM de juin 2017. Il travaille sur un projet de dossier technique pour élaborer une norme.
<b>CN METHODES D'ESSAI</b>	
GT « Echantillonnage »	Préparation des réunions du CEN/TC 260/WG1.
GT « Caractérisation de la matière organique »	Réécriture des deux fascicules de documentation FD U 42-163 « <i>Engrais – Caractérisation d'un engrais organique ou organo-minéral par la minéralisation potentielle de l'azote</i> » et FD U 44-163 « <i>Amendements organiques et supports de culture – Caractérisation de la matière organique par la minéralisation potentielle du carbone et de l'azote</i> »
<b>GT COMMUNS ENTRE LA CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE ET LA CN METHODES D'ESSAI</b>	
GT « Amendements minéraux basiques »	Ce GT travaille sur plusieurs sujets qui pourraient aboutir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau français : à la révision de la NF U 44-001. Le projet a été soumis à une enquête publique du 26 février au 25 avril 2016. Le dépouillement de l'enquête publique a lieu le 30 janvier 2017. La norme a été publiée en septembre 2017. L'arrêté rendant d'application cette norme n'a pas été publié.</li> <li>• Au niveau français : à la révision de la NF U 44-203, en particulier pour introduire les cendres.</li> <li>• Au niveau européen et international : le GT étudie les projets de normes en cours et propose les positions françaises à tenir. Notamment, il participe activement à l'élaboration de la norme EN 14069.</li> </ul>
GT « Miroir du CEN/TC 260/WG8 »	Préparation des réunions du CEN/TC 260/WG8.

### 3) Enquête et Votes

En 2017, 1 enquête publique et 6 enquêtes commission ont été menées sur des sujets d'origine française.

#### Enquête publique : 1

<b>CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE</b>	
<b>NF U 44-051/A3</b>	Amendements organiques - Dénominations, spécifications et marquage

#### Enquête Commission : 6

<b>CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE</b>	
<b>NF U 42-001-2/A1</b>	Engrais – Dénominations et Spécifications – Partie 2 : Engrais Organiques ( <i>Vinasses de betteraves méthanisées</i> )
<b>NF U 42-001-2/A1 Bis</b>	Engrais – Dénominations et Spécifications – Partie 2 : Engrais Organiques ( <i>Engrais liquide potassique de betterave</i> )
<b>NF U 44-051/A2</b>	Amendements organiques - Dénominations, spécifications et marquage ( <i>Ecumes de filtration de jus de cannes à sucre</i> )
<b>NF U 44-051/A3</b>	Amendements organiques - Dénominations, spécifications et marquage
<b>CN METHODES D'ESSAI</b>	
<b>FD U 42-163</b>	Engrais - Caractérisation d'un engrais organique ou organo-minéral par la minéralisation

	potentielle de l'azote
<b>FD U 44-163</b>	Amendements organiques et supports de culture - Caractérisation de la matière organique par la minéralisation potentielle du carbone et de l'azote

#### **4) Relectures d'épreuve**

3 documents normatifs DSM et 3 documents normatifs ME ont fait l'objet d'une relecture finale avant publication par les secrétariats des commissions.

1 document normatif DSM a dû faire l'objet d'un retraitage. Il s'agit de la norme NF U44-001 :2017.

# [NORMALISATION EUROPEENNE]

L'année 2017 a été riche en évènements européens et a vu la France étendre son influence au niveau européen.

- Pour rappel, la réglementation européenne sur les matières fertilisantes est en cours de révision. Elle va étendre son périmètre pour introduire de nouveaux produits comme les fertilisants organiques, organo-minéraux, les biostimulants et les supports de culture, dans le cadre d'un règlement de type « Nouvelle approche ».
- Une demande de normalisation de la Commission européenne au CEN est donc en cours de rédaction. Trois réunions de préparation ont eu lieu auxquelles la directrice du BN FERTI a participé.
- Pour anticiper les futurs travaux de normalisation sur la mise en place de normes harmonisées, un nouveau CEN/TC a été créé en mars 2017 sur l'initiative de la France : le CEN/TC 455 « Plant Biostimulants and agricultural micro-organisms », car aujourd'hui il n'existe pas de normes européennes permettant de vérifier les exigences en termes d'efficacité et d'innocuité des biostimulants. Ce nouveau TC est tenu par la France, la présidence par M. Planques (Italpollina) et le secrétariat par AFNOR.
- La présidence du CEN/TC 223 « Soil improvers et Growing media » étant en fin de mandat, la France a postulé et obtenu le poste (voir ci-après)

Le mandat M335 de la Commission Européenne au Comité Européen de Normalisation (CEN) sur la création de normes d'essai donnant présomption de conformité des Engrais CE définis par le Règlement (CE) n° 2003/2003 et ses différentes adaptations aux progrès techniques est en cours de finalisation. La troisième partie concernant les oligo-éléments est presque terminée. Les projets de norme suivis par la Commission ME sont au stade Vote Formel.

Par ailleurs, 2 nouveaux travaux demandés par des parties prenantes ont été lancés : Détermination du perchlorate dans les engrais minéraux et Détermination du besoin en chaux d'un sol – Méthode tamponnée à pH 5,5 à l'acétate d'ammonium.

Enfin, la France a réussi à ce que le nouveau CEN/TC 444 « Méthodes d'essais pour la caractérisation environnementale des matières solides » n'intègre pas les composts et les supports de culture. Le BN FERTI continue cependant sa liaison avec la commission française miroir « ENV ».

## 1. Structures suivies au niveau européen en 2017

### Groupe de Coordination

Président : D. AUBRUN  
Secrétaire : MA. ARTAUD

### Commission DSM

Président : P. EVEILLARD  
Vice-président : B. PLANQUES  
Secrétaire : C. PERRADIN

#### Sujets DSM CEN/TC 260

*Engrais et amendements minéraux basiques*

#### Sujets DSM CEN/TC 260/WG3

*Amendements minéraux basiques*

FX. GAUMONT (MEAC)  
L. PATOUREL (UP CHAUX)  
S. PITTIE (MEAC)  
L. THEVENIN-METZGER (RITMO)

#### CEN/TC 260/WG8

*Engrais organiques et organominéraux*

F. CATRYCKE (UNIFA)  
ML. GUILLOTIN (AURÉA)  
L. LARGANT (AFAÏA)  
F. MARCOVECCHIO (LDAR02)  
B. PLANQUES (ITALPOLLINA)

#### Sujets DSM CEN/TC 223

*Amendements organiques et supports de culture*

### Commission ME

Présidente : M. ALBERT  
Vice-président : F. MARCOVECCHIO  
Secrétaire : MA. ARTAUD

#### Sujets ME CEN/TC 260

*Engrais et amendements minéraux basiques*

#### CEN/TC 260/WG1

*Echantillonnage*

D. AUBRUN (AUBRUN CONSULTANT)  
L. LARGANT (AFAÏA)  
F. MARCOVECCHIO (LDAR02)  
C. PERRADIN (UNIFA)  
B. PLANQUES (ITALPOLLINA)  
E. VALLIN (AFCOME)

#### Sujets ME CEN/TC 260/WG3

*Amendements minéraux basiques*

FX. GAUMONT (MEAC)  
L. PATOUREL (UP CHAUX)  
S. PITTIE (MEAC)

#### CEN/TC 260/WG7

*Méthodes d'analyse*

M. ALBERT (BOREALIS)

#### CEN/TC 260/WG8

*Engrais organiques et organominéraux*

F. CATRYCKE (UNIFA)  
ML. GUILLOTIN (AURÉA)  
L. LARGANT (AFAÏA)  
F. MARCOVECCHIO (LDAR02)  
B. PLANQUES (ITALPOLLINA)

#### Sujets ME CEN/TC 223

*Amendements organiques et supports de culture*

#### CEN/TC 223/WG3

*Echantillonnage*

L. LARGANT (AFAÏA)

#### CEN/TC 223/WG4

*Méthodes d'analyse*

E. ALLAIN (SOBAC)  
S. MARTHON-GASQUET (DGAL)  
M. VALE (AUREA)

### Commission Biostimulants

Président : B. PLANQUES  
Vice-président : P. JAOUEN  
Secrétaire : MA. ARTAUD

#### CEN/TC 455

*Biostimulants des plantes*

**CEN/TC 260 « Engrais et amendements minéraux basiques »**

Le BN FERTI a suivi tout au long de l'année 2017 les travaux du comité technique européen « Engrais et amendements minéraux basiques » : le CEN/TC 260. Le domaine d'application de ce TC est le suivant :

*« Harmonisation des dénominations, des spécifications, du marquage, des méthodes d'essais (physiques et/ou chimiques) et des conditions de sécurité relatives aux engrais et amendements minéraux basiques »*

Le secrétariat est assuré par l'institut de normalisation allemand (DIN) et la présidence est tenue par M. Dietrich PRADT (Industrie Verband Agrar e.V Fachbereich Düngung).

Ce comité technique est constitué de cinq groupes de travail : WG1 « Sampling », WG3 « Liming materials », WG5 « Determination of chelating agents », WG7 « Chemical analysis » et WG8 « Organic and organo-mineral fertilizers ». Ce dernier est tenu par la France depuis sa création fin 2015 suite à l'avancement des travaux du projet de règlement européen. Des experts français sont mandatés dans tous les groupes de travail mise à part le WG5 où la France n'a pas d'expertise à proposer.

**CEN/TC 223 « Amendements organiques et supports de culture »**

En 2017, le BN FERTI a continué de suivre les travaux du comité technique européen « Amendements organiques et supports de culture » : le CEN/TC 223. Le domaine d'application de ce TC est le suivant :

*« Normalisation de deux types de matériaux utilisés en agriculture, horticulture, jardinage et aménagements paysagers.*

*1) Amendements organiques, c'est-à-dire les matériaux qui peuvent avoir été compostés ou traités d'une autre façon, ajoutés au sol principalement pour améliorer son état physique sans causer d'effets nocifs.*

*2) Supports de culture, c'est-à-dire les matériaux sur lesquels les plantes sont cultivées. Les produits chaulant et les matériaux utilisés uniquement en tant que éléments nutritifs sont exclus. »*

Depuis 2017, le secrétariat est tenu par l'organisme de normalisation hollandais (NEN).

Le mandat du président, M. Paul WALLER (Royaume-Uni), est arrivé à expiration en été 2017. Il a été remplacé par M. Laurent LARGANT (France) qui a été mandaté pour 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Lors de sa réunion d'octobre 2017, le comité technique a décidé de créer quatre nouveaux groupes de travail en prévision des travaux pour le futur règlement européen : WG 5 « Microbiology », WG 6 « Harmonization », WG 7 « Chemical contamination » et WG 8 « Physical contamination »

Il conserve également ses deux groupes de travail déjà existants : WG3 « Sampling » et WG4 « Analytical methods ».

**CEN/TC 308 « Caractérisation des boues »**

Le BN FERTI assure la liaison entre le CEN/TC 260 et le CEN/TC 308 « Caractérisation et management des boues ». Le BN FERTI (en la personne de Marie-Amélie ARTAUD) rapporte donc l'état d'avancement des travaux du CEN/TC 308 au CEN/TC 260.

## 2. Réunions 2017

**CEN/TC 260 « Engrais et amendements minéraux basiques »**

Le CEN/TC 260 ne s'est pas réuni en 2017.

Le groupe de travail CEN/TC 260/WG7 ne s'est pas réuni en 2017 bien que les animateurs et les membres furent consultés dans le cadre du mandat CEN pour le projet de futur règlement européen portant sur les matières fertilisantes.

Les trois autres groupes de travail suivi par la France se sont réunis en 2017 :

- CEN/TC 260/WG1 : le 24 mars 2017 à Berlin (Allemagne).
- CEN/TC 260/WG3 : les 25 et 26 avril 2017 à Berlin et les 25 et 26 octobre 2017 à Paris (France).
- CEN/TC 260/WG8 : le 26 janvier 2017 à Bruxelles (Belgique).

**CEN/TC 223 « Amendements organiques et supports de culture »**

Le CEN/TC 223 s'est réuni le 27 octobre 2017.

**CEN/TC 455 « Biostimulants des plantes »**

Le CEN/TC 455 s'est réuni le 25 septembre 2017 pour la première fois afin de valider son titre, son domaine d'application et son business plan.

### 3. Point sur les travaux 2017

#### 1) Examen systématique

En 2017, 24 documents normatifs européens ont été soumis à l'examen systématique.

REFERENCE	ANNEE	TITRE	POSITION FRANÇAISE	DECISION TC
<b>CN METHODES D'ESSAI</b>				
<b>CEN/TS 16201</b>	<b>2013</b>	Boues, bio-déchets traité et sols - Détermination de la germination des graines adventices viables et des propagules végétales	Abstention	
<b>CEN/TS 16202</b>	<b>2013</b>	Boue, biodéchet traité et sol - Détermination des matières étrangères et pierres	Abstention	
<b>EN 16087-1</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination de l'activité biologique aérobie - Partie 1 : cinétique d'absorption de l'oxygène (OUR)	Confirmation	Révision
<b>EN 16087-2</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination de l'activité biologique aérobie - Partie 2 : test d'auto-échauffement pour compost	Confirmation	
<b>EN 15924</b>	<b>2011</b>	Engrais - Détermination de la finesse de mouture des phosphates naturels tendres	Confirmation	Confirmation
<b>EN 15925</b>	<b>2011</b>	Engrais - Extraction du soufre total présent sous différentes formes	Confirmation	Confirmation
<b>EN 15926</b>	<b>2011</b>	Engrais - Extraction du soufre soluble dans l'eau, lorsque le soufre est présent sous différentes formes	Confirmation	Confirmation
<b>EN 15956</b>	<b>2011</b>	Engrais - Extraction du phosphore soluble dans les acides minéraux	Confirmation	Confirmation
<b>EN 15957</b>	<b>2011</b>	Engrais - Extraction du phosphore soluble dans le citrate d'ammonium neutre	Confirmation	Confirmation
<b>EN 13037</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination du pH	Révision	
<b>EN 13038</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination de la conductivité électrique	Révision	
<b>EN 13039</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination de la matière organique et des cendres	Révision	
<b>EN 13041</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination des propriétés physiques - Masse volumique apparente sèche, volume d'air, volume d'eau, valeur de rétraction et porosité totale	Révision	
<b>EN 16086-1</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination de la réponse des plantes - Partie 1 : essai de croissance en pot avec du chou de Chine	Confirmation	
<b>EN 16086-2</b>	<b>2011</b>	Amendements du sol et supports de culture - Détermination de la réponse des plantes - Partie 2 : essai en boîte de Petri avec du cresson	Confirmation	
<b>EN 15958</b>	<b>2011</b>	Engrais - Extraction du phosphore soluble dans l'eau	Confirmation	
<b>EN 15959</b>	<b>2011</b>	Engrais - Dosage du phosphore extrait	Confirmation	
<b>EN 15960</b>	<b>2011</b>	Engrais - Extraction du calcium total, du magnésium total, du sodium total et du soufre total présent sous forme de sulfate	Confirmation	

EN 16032	2011	Engrais - Extraction et dosage du soufre élémentaire	Confirmation	
EN 16075	2011	Engrais - Dosage du N-(2-nitrophényl) triamide phosphorique (2-NPT) dans l'urée et les engrais contenant de l'urée - Méthode par chromatographie liquide à haute performance (HPLC)	Confirmation	
EN 16109	2011	Engrais - Dosage des oligo-éléments complexés dans les engrais - Identification des lignosulfonates	Confirmation	
EN 1482-1	2007	Engrais et amendements minéraux basiques - Échantillonnage et préparation de l'échantillon - Partie 1 : échantillonnage	Confirmation	Confirmation
EN 1482-2	2007	Engrais et amendements minéraux basiques - Échantillonnage et préparation de l'échantillon - Partie 2 : préparation de l'échantillon	Confirmation	Confirmation
EN 15360	2007	Engrais - Détermination de la teneur en dicyandiamide - Méthode par chromatographie liquide à haute performance (CLHP)	Confirmation	Confirmation

## 2) Enquête et Votes

En 2017, le BN FERTI a émis les positions françaises suivantes :

Activation de Work Item (Wi) : 2

CN METHODES D'ESSAI	
<b>Résolution CEN/TC 260 C648/2017</b>	Détermination du perchlorate dans les engrais minéraux <i>Approbation</i>
<b>Résolution CEN/TC 260 C662/2017</b>	Amendements minéraux basiques - Détermination du besoin en chaux d'un sol - Méthode tamponnée à pH 5,5 à l'acétate d'ammonium <i>Approbation</i>

Enquête CEN : 2

CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE	
<b>EN 12944-3</b>	AMB - Vocabulaire <i>Approbation avec commentaires</i>
CN METHODES D'ESSAI	
<b>EN 17090</b>	Détermination de l'inhibiteur de nitrification DMPSA <i>Approbation</i>

Vote Formel : 8

CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE	
<b>EN 12944-3</b>	AMB - Vocabulaire <i>Approbation avec commentaires</i>
<b>EN 14069</b>	AMB - Dénominations et spécifications <i>Approbation avec commentaires</i>

## CN METHODES D'ESSAI

<b>EN 16962</b>	Engrais – Extraction des oligo-éléments soluble eau des engrais et élimination des composés organiques dans les extraits d'engrais <i>Approbation</i>
<b>EN 16963</b>	Engrais — Dosage du bore, du cobalt, du cuivre, du fer, du manganèse, du molybdène et du zinc par ICP-AES <i>Approbation avec commentaires</i>
<b>EN 16964</b>	Engrais — Extraction des oligo-éléments totaux des engrais et élimination des composés organiques dans les extraits d'engrais <i>Approbation</i>
<b>EN 16965</b>	Engrais — Dosage du cobalt, du cuivre, du fer, du manganèse et du zinc par spectrométrie d'absorption atomique de flamme (FAAS) <i>Approbation</i>
<b>EN 13368-2</b>	Engrais – Détermination des agents chélatants dans les engrais par chromatographie – Partie 2 : Détermination du fer chélaté o,o-EDDHA, o,o-EDDHMA et HBED par chromatographie d'appariement d'ions <i>Abstention</i>
<b>EN 13368-3</b>	Engrais – Détermination des agents chélatants dans les engrais par chromatographie – Partie 3 : Détermination du fer chélaté [S,S]-EDDS ou la quantité d'agent chélaté par chromatographie d'appariement d'ions <i>Abstention</i>
<b>CEN/TS 17060</b>	Engrais – Dosage du molybdène dans des concentrations > 10 % en utilisant une méthode gravimétrique à la 8-hydroxyquinoléine <i>Approbation</i>

### 3) Version française du document normatif

 Première traduction

1 document normatif DSM a fait l'objet d'une première traduction.

1 document normatif ME a fait l'objet d'une première traduction.

Ces 2 normes ont été sous traitées à un cabinet de traduction et ont été validées par un expert du BN FERTI.

 Suivi des traductions

Les documents normatifs évoluent au cours des différentes étapes du processus de normalisation. Les secrétariats des commissions de normalisation assurent la mise à jour de la version française à chaque étape (excepté la première traduction).

Dans ce cadre, en 2017, le secrétariat de la commission DSM a effectué 2 mises à jour de traduction de document normatif et la commission ME en a effectué 15.

### 4) Relectures d'épreuve

5 documents normatifs ME ont fait l'objet d'une relecture finale avant publication par le secrétariat de la commission.

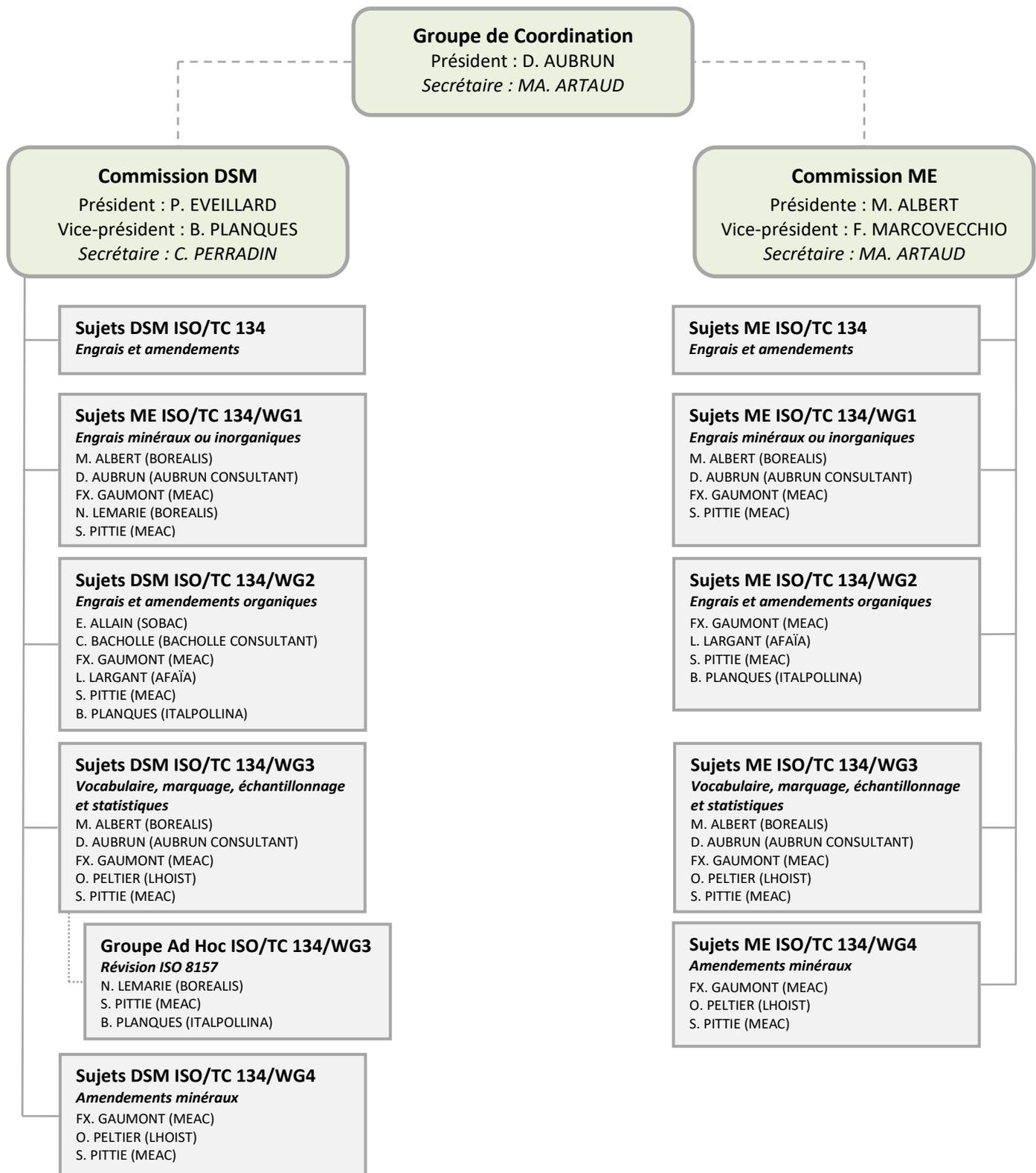
# [NORMALISATION INTERNATIONALE]

Au niveau international, la France, membre P depuis 2015 s'investit de plus en plus dans l'ISO/TC 134, dont l'activité croît d'année en année. En 2016, le WG 4 sur les amendements minéraux a été créé sous l'impulsion de la France. Son animation et son secrétariat ont été confiés à la France (respectivement M. Gaumont et Mme Pitié de MEAC).

En 2017, le périmètre de l'ISO/TC 134 a été étendu aux « beneficial substances ». Son titre est désormais : *“Fertilizers, soil conditioners and beneficial substances”*. Son domaine d'application : *“Standardization in the field of fertilizers, soil conditioners and beneficial substances, that is, materials whose addition is intended to ensure or improve the nourishment of cultivated plants and/or to improve the properties of soils, and the efficient use thereof.”*

La France a accueilli les réunions de l'ISO/TC 134 et de ses 4 WG en décembre 2017. Au cours de cette réunion, il a été décidé de créer un WG Ad Hoc sur les « Beneficial substances » qui représentent les biostimulants.

# 1. Structures suivies au niveau international en 2017



Le BN FERTI a suivi tout au long de l'année 2017 les travaux du comité technique international « Engrais et amendements » : l'ISO/TC 134.

Le domaine d'application de l'ISO/TC 134 est le suivant : « Normalisation dans le domaine des fertilisants, c'est-à-dire des produits dont l'apport est destiné à assurer ou améliorer l'alimentation des plantes cultivées et/ou améliorer les propriétés des sols ».

Le secrétariat est assuré par l'institut de normalisation iranien (ISIRI) et la présidence est tenue par M. William HALL (USA).

## 2. Réunions 2017

L'ISO/TC 134 s'est réuni le 20 décembre 2017 à Paris (France).

L'ensemble des groupes de travail dépendant de ce TC se sont réunis deux fois : du 12 au 14 juin 2017 à Guarujá (Brezil) et du 17 au 19 décembre 2017 à Paris (France).

Des délégués français étaient présents à chacune de ces réunions.

## 3. Point sur les travaux 2017

### 1) Examen systématique

En 2017, 18 documents normatifs internationaux ont été soumis à l'examen systématique :

REFERENCE	ANNEE	TITRE	POSITION FRANÇAISE	DECISION TC
<b>CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE</b>				
<b>ISO 7851</b>	1983	Matières fertilisantes – Classification	Révision	
<b>CN METHODES D'ESSAI</b>				
<b>ISO 8634</b>	1991	Matières fertilisantes solides – Plan d'échantillonnage pour l'évaluation d'une grosse livraison	Abstention	Confirmation
<b>ISO 10084</b>	1992	Matières fertilisantes solides - Détermination de la teneur en sulfates solubles dans les acides minéraux - Méthode gravimétrique	Abstention	Confirmation
<b>ISO 3963</b>	1977	Engrais. Prélèvement sur courroie transporteuse, par arrêt de la courroie	Annulation	Confirmation
<b>ISO 5306</b>	1983	Fertilisants. Présentation des procès-verbaux d'échantillonnage	Annulation	Confirmation
<b>ISO 5308</b>	1992	Matières fertilisantes solides. Méthode de contrôle des performances des appareils mécaniques d'échantillonnage du produit en vrac en mouvement	Abstention	Annulation
<b>ISO 5314</b>	1981	Engrais. Dosage de l'azote ammoniacal. Méthode titrimétrique après distillation	Annulation	Confirmation
<b>ISO 5315</b>	1984	Engrais. Dosage de l'azote total. Méthode titrimétrique après distillation	Annulation	Confirmation
<b>ISO 5316</b>	1977	Engrais. Mise en solution des phosphates solubles dans l'eau	Annulation	Confirmation
<b>ISO 5317</b>	1983	Engrais. Dosage du potassium soluble dans l'eau. Préparation de la solution d'essai	Abstention	Confirmation
<b>ISO 6598</b>	1985	Engrais - Dosage du phosphore - Méthode gravimétrique au phosphomolybdate de quinoléine	Annulation	Confirmation
<b>ISO 7407</b>	1983	Engrais. Dosage du potassium soluble dans l'acide. Préparation de la solution d'essai	Abstention	Confirmation
<b>ISO 7408</b>	1983	Engrais. Dosage de l'azote ammoniacal en présence d'autres substances libérant de l'ammoniac sous l'effet d'hydroxyde de sodium. Méthode titrimétrique	Annulation	Confirmation

<b>ISO 7410</b>	1983	Fertilisants. Échantillons finals. Dispositions pratiques	Annulation	Confirmation
<b>ISO 7497</b>	1984	Engrais. Extraction des phosphates solubles dans les acides minéraux	Annulation	Confirmation
<b>ISO 7742</b>	1988	Matières fertilisantes solides. Réduction des échantillons	Annulation	Confirmation
<b>ISO 8358</b>	1991	Matières fertilisantes solides. Préparation des échantillons pour analyse chimique et physique	Annulation	Confirmation
<b>ISO 8633</b>	1992	Engrais solide. Méthode simple d'échantillonnage pour petits lots	Annulation	Confirmation

## 2) Enquête et Votes

En 2017, le BN FERTI a émis les positions françaises suivantes :

Activation de Work Item (Wi) : 5

CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE	
<b>ISO 22862</b>	Engrais et amendements – Engrais composés – Exigences générales <i>Approbation</i>
CN METHODES D'ESSAI	
<b>ISO 22145</b>	Amendements minéraux – Détermination de la teneur en Calcium et en Magnésium – Différentes méthodes <i>Approbation</i>
<b>ISO 22146</b>	Amendements minéraux basiques – Détermination de la réactivité – Méthode par titration automatique à l'acide citrique <i>Approbation</i>
<b>ISO 22147</b>	Engrais et amendements minéraux – Echantillonnage des tas statiques <i>Approbation</i>
<b>ISO 22597</b>	Détermination de la capacité d'échange cationique d'un sol à pH 7 tamponné à l'acétate d'ammonium 1M <i>Approbation</i>

Comitee Draft (CD) : 7

CN METHODES D'ESSAI	
<b>ISO 20620</b>	Engrais et amendements – Détermination de l'azote total par combustion <i>Approbation</i>
<b>ISO 20702</b>	Engrais et amendements – Détermination de microquantité d'anions inorganiques dans les engrais par chromatographie ionique <i>Désapprobation</i>
<b>ISO 20917</b>	Engrais et amendements – Détermination du phosphore disponible et du potassium soluble extraits avec du citrate d'ammonium neutre et quantifiés par ICP-OES <i>Désapprobation</i>
<b>ISO 20978</b>	Amendements minéraux basiques – Détermination de la valeur neutralisante – Méthodes par titrimétrie <i>Approbation avec commentaires</i>
<b>ISO 20977</b>	Amendements minéraux basiques – Détermination de la distribution granulométrique par tamisage à sec ou à l'état humide <i>Approbation avec commentaires</i>
<b>ISO 22018</b>	Détermination de la teneur en phosphore disponible dans les engrais inorganiques – Méthode

	d'extraction par EDTA <i>Désapprobation</i>
<b>ISO 19822</b>	Détermination des acides humique et fulvique dans les produits humiques solides et liquides commerciaux en utilisant l'extraction alcaline, l'absorption sur résine hydrophobe et la détermination gravimétrique <i>Désapprobation</i>

### Draft International Standard (DIS) : 2

CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE	
<b>ISO 7409</b>	Engrais — Marquage — Présentation et mentions à déclarer <i>Approbation avec commentaires</i>
CN METHODES D'ESSAI	
<b>ISO 20702</b>	Engrais et amendements – Détermination de microquantité d'anions inorganiques dans les engrais par chromatographie ionique <i>Désapprobation</i>

### Final Draft International Standard (FDIS) : 4

CN DENOMINATIONS, SPECIFICATIONS ET MARQUAGE	
<b>ISO 19670</b>	Engrais et amendements — Engrais urée aldéhyde solide à libération lente — Exigences générales <i>Approbation avec commentaires</i>
CN METHODES D'ESSAI	
<b>ISO 19822</b>	Détermination des acides humique et fulvique dans les produits humiques solides et liquides commerciaux en utilisant l'extraction alcaline, l'absorption sur résine hydrophobe et la détermination gravimétrique <i>Abstention</i>
<b>ISO 20702</b>	Engrais et amendements – Détermination de microquantité d'anions inorganiques dans les engrais par chromatographie ionique <i>Désapprobation</i>
<b>ISO 21263</b>	Détermination du taux d'éléments nutritifs libérés <i>Approbation</i>

### 3) *Version française du document normatif*

 Première traduction

2 documents normatifs ME ont fait l'objet d'une première traduction.

Les traductions ont été sous traitées à un cabinet de traduction et ont été validées par un expert du BN FERTI.

 Suivi des traductions

Les documents normatifs évoluent au cours des différents processus de la normalisation. Les secrétariats des commissions de normalisation assurent la mise à jour de la version française à chaque étape (excepté la validation de la première traduction).

Dans ce cadre, en 2017, 2 suivis de traduction ont été effectués pour des normes internationales reprises par la commission DSM.

### 4) *Relecture d'épreuve*

1 document normatif a fait l'objet d'une relecture finale avant publication par le secrétariat de la commission DSM.

## Documents normatifs publiés en 2017

En 2017, 8 documents normatifs ont été publiés dont 6 d'origine européenne et 1 d'origine internationale. Parmi ces documents, on compte 7 normes homologuées et 1 fascicule de documentation.

REFERENCE	TITRE
<b>NF U 44-001</b> (Septembre 2017)	Amendements minéraux basiques - Exigences et spécifications techniques
<b>NF U 44-295</b> (Septembre 2017)	Matière fertilisante ayant des caractéristiques mixtes - Amendement organique-engrais - Composts contenant des matières d'intérêt agronomique, issues du traitement des eaux ayant une teneur en P2O5 supérieure ou égale à 3%
<b>NF EN 15961</b> (Avril 2017)	Engrais - Extraction des formes solubles dans l'eau du calcium, du magnésium, du sodium et du soufre sous forme de sulfate
<b>NF EN 16317/A1</b> (Mai 2017)	Engrais et amendements minéraux basiques - Détermination de l'arsenic par spectrométrie d'émission atomique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES) après digestion à l'eau régale
<b>NF EN 16320/A1</b> (Mai 2017)	Engrais et amendements minéraux basiques - Détermination du mercure par génération de vapeur (VG) après digestion à l'eau régale
<b>FD CEN/TR 17040</b> (Juin 2017)	Engrais et amendements minéraux basiques - Échantillonnage des tas statiques - Compte-rendu technique des essais d'échantillonnage réalisés sous le mandat M/454
<b>NF EN 13368-2</b> (Décembre 2017)	Engrais - Détermination des agents chélatants dans les engrais par chromatographie - Partie 2 : détermination du fer chélaté [o,o] EDDHA, [o,o] EDDHMA et HBED, ou de la quantité d'agents chélatants, par chromatographie d'appariement d'ions
<b>NF ISO 19670</b> (Juin 2017)	Engrais et amendements - Engrais urée aldéhyde solide à libération lente - Exigences générales

En décembre 2017, la collection de normes du BN FERTI est d'environ 180 normes dont 70 % d'origine européenne et internationale.

## A.1 Indicateurs d'évolution de l'activité 2017

### Indicateurs d'activité

1 - *Le nombre de participations aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le BN FERTI est membre :*

GTP : 9 réunions (sur 9)

Réseau BN : 4 réunions (sur 4)

Coop BN : 3 réunions (sur 3)

Cos Agro-alimentaire : 4 réunions (sur 4) – La participation au Cos Agro-alimentaire est fonction des ordres du jour et des sujets ayant un intérêt pour les matières fertilisantes et support de culture.

Cos « Environnement et responsabilité sociétale » et Cos « Grand cycle de l'eau » : La participation à ces deux Cos en tant que membre informé permet de suivre les sujets qui pourraient être en relation avec les matières fertilisantes et les supports de culture.

2 - *Le nombre de réunions des comités et sous-comités techniques européens et internationaux pour lesquels une participation française a été effective ;*

Aucune réunion européenne ou internationale de comité technique n'a été manquée. Une délégation française était présente lors des réunions du CEN/TC 455, du CEN/TC 223 et de l'ISO/TC 134 organisées cette année.

Des experts étaient également présents à 10 réunions de groupe de travail européen et international.

3 - *Le nombre de réunions des comités, sous-comités techniques et groupes de travail européens et internationaux organisés en France par le bureau de normalisation ;*

Une réunion du groupe de travail CEN/TC 260/WG3 « Amendements minéraux basiques » ainsi qu'une réunion de l'ISO/TC 134 « Engrais et amendements » et de ses quatre groupes de travail ont été organisées en France en 2017.

### Indicateurs de performance

1 - *Le nombre d'enquêtes, de votes formels, et d'examens systématiques (au niveau européens et internationaux) restés sans réponse dans les délais. Indicateur de performance du SFN : tendre vers zéro.*

Une réponse a été émise dans le temps imparti pour chaque enquête, vote formel et examen systématique. Aucun vote n'a été manqué.

2 - *Le délai moyen de diffusion des procès-verbaux ou comptes-rendus après les réunions des commissions de normalisation animées par le bureau de normalisation ;*

Le délai moyen de diffusion des comptes-rendus de commission est de 15 jours ouvrés (minimum : 2 jour, maximum : 38 jours).

3 - *La durée moyenne d'élaboration des normes d'origine française, dans le champ de compétence du bureau de normalisation ;*

2 normes d'origine française ont été publiées en 2017.

La durée moyenne entre leur inscription au programme de travail et leur publication est de 45 mois :

- une création de norme élaborée en 59 mois,
- une révision de norme élaborée en 32 mois.

4 - *Le pourcentage des normes CEN et ISO dont le délai entre la fin du vote d'approbation et la mise en vente nationale est inférieur à 5 mois.*

4 documents normatifs dans le champ de compétence du BN FERTI ont été publiés. L'écart moyen entre la date de clôture du vote définitif des documents et la date de leur mise à disposition dans la collection française est de 5,9 mois.

→ Aucun document n'a été mis en vente dans un délai inférieur à 5 mois à compter de la date de clôture du vote formel

1 norme internationale dans le champ de compétence du BN FERTI a été publiée. L'écart moyen entre la date de clôture du vote définitif de ce document et la date de sa mise à disposition dans la collection française est supérieur à 5 mois puisqu'il est de 5,3 mois.

*5 - Le taux de traductions et de relectures, réalisé par les secrétariats des commissions, réalisé dans les délais*

En 2017, les secrétariats des commissions de normalisation ont effectué :

23 traductions de documents normatifs européens ou internationaux. 100 % ont été rendues dans les délais.

6 relectures d'épreuve de documents normatifs européens ou internationaux. 80 % ont été rendues dans les délais.

### **Indicateurs de qualité**

#### *1 - Nombre de non-conformités*

En 2017, le BN FERTI a recensé deux non-conformités. La première concernait la non-mise à disposition de la version anglaise du projet de norme PR EN 17090 par l'AFNOR pour procéder à la traduction en français, et la seconde l'envoi du projet de compte-rendu de la réunion de la commission DSM du 29 août 2017 en dehors du délai imparti (plus de 20 jours ouvrés après la réunion).

#### *2 - Nombre de réclamations*

En 2017, deux réclamations ont été émises. La première concernait un problème de retour d'information sur la réunion du GT miroir du CEN/TC 260/WG8 du 24/01/2017 pour la réunion du CEN/TC 260/WG8 du 26/01/2017, et la seconde un dysfonctionnement du système de conférence téléphonique pour la réunion de la CN « Biostimulants » du 7 septembre 2017.

**Adresse postale :**



BN FERTI  
Le Diamant A  
92909 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX

**Adresse géographique :**

BN FERTI  
14 rue de la République  
92800 PUTEAUX



01 46 53 10 54



[www.anpea.com](http://www.anpea.com)



[bnferti@bnferti.fr](mailto:bnferti@bnferti.fr)

**Florence CATRYCKE**

*Directrice*

[fcatrycke@bnferti.fr](mailto:fcatrycke@bnferti.fr)

**Marie-Amélie ARTAUD**

*Responsable Qualité, Ingénieure normalisation*

[maartaud@bnferti.fr](mailto:maartaud@bnferti.fr)

**Chloé PERRADIN**

*Ingénieure normalisation*

[cperradin@bnferti.fr](mailto:cperradin@bnferti.fr)